Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201222-20251218-NM111225DEL-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 09
votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq
le : onze décembre
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 03/12/2025

OBJET :
REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER
SOUS-TRAITANCE LOT 09

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, GUEHENNEUX Jean-René, RIVALLAN Fabienne, DANIEL Yoan, Adjoints, LORAND Evelyne, ROUXEL Pascal, BARBE Valérie, NIVET Françoise, CAILLIBOTTE Rémy.

N° 2025-11/12-n° 02

ABSENTS : ROUXEL Dominique (excusée), BILLARD Emmanuelle (excusée), POILANE-TABART Valérie (excusée), DABOUDET Vincent, LEMEE Anne (excusée), RAULT Sonia (excusée).

SECRETAIRE de SEANCE : LORAND Evelyne

Madame Dominique ROUXEL a donné pouvoir à Evelyne LORAND.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du marché de travaux concernant la réhabilitation de l'ensemble immobilier, le titulaire du lot n° 09 a présenté une déclaration de sous-traitance.

- **LOT n° 09** : « Cloisonnement – isolation - plafonds » : la SAS OPI de CAVAN a présenté une déclaration de sous-traitance au profit de l'entreprise A2P Plaquiste de SAINT-BRIEUC en vue de lui confier la réalisation des doublages, cloisons et les plafonds pour un montant de 31 815.85 HT.

L'avis est sollicité quant à l'agrément de cette sous-traitance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (10 voix pour), le Conseil Municipal,

- AUTORISE le sous-traitant A2P Plaquiste pour les travaux énoncés ci-dessus et valide leurs conditions de paiement ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la déclaration de sous-traitance et tous documents liés à ce dossier.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance — Le Maire,

Evelyne LORAND — Olivier RIVALLAN